



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16054
19 octobre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 OCTOBRE 1983 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'un message adressé le
18 octobre 1983 à M. E. R. Sekhonyana, ministre des affaires étrangères du Lesotho
par M. R. F. Botha, ministre des affaires étrangères et de l'information de
l'Afrique du Sud.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer cette lettre et
son annexe en tant que documents du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Kurt von SCHIRNDING

UN LIBRARY
OCT 20 1983
UN/SA COLLECTION

Annexe

Texte du message daté du 18 octobre 1983 adressé au Ministre des affaires étrangères du Lesotho par le Ministre des affaires étrangères et de l'information de l'Afrique du Sud

Je viens de lire les observations concernant l'Afrique du Sud formulées par M. M. V. Molapo au nom du Gouvernement du Lesotho lors du débat général de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Ces observations contiennent de graves erreurs, et la teneur du discours ne concorde pas avec les sentiments exprimés par M. Molapo selon lequel le Lesotho "souhaite véritablement un retour à des relations normales avec son voisin". Cette déclaration risque de retarder davantage l'établissement de relations mutuellement constructives.

M. Molapo formule l'allégation extraordinaire selon laquelle l'Afrique du Sud mène une politique de déstabilisation qui "se manifeste de différentes façons, englobant et touchant tous les Etats indépendants d'Afrique australe". En fait, comme vous le savez, Monsieur le Ministre, l'infrastructure, la technologie et les services sud-africains sont quotidiennement utilisés dans tous les domaines d'activité importants par le Lesotho et les autres Etats qui sont nos voisins, leur permettant ainsi de survivre dans une stabilité relative. L'instabilité qui existe au Lesotho provient de l'opposition politique intérieure et du refus ou de l'incapacité de votre gouvernement de régler les différends politiques par la conciliation ou par voie électorale.

L'Afrique du Sud et le Lesotho ont eu de nombreuses discussions au sujet des agissements d'éléments subversifs anti-sud-africains sis au Lesotho mais l'Afrique du Sud ne considère pas, contrairement à ce qu'affirme M. Molapo dans son discours, le Lesotho comme "la source de tous les problèmes de sécurité qui existent sur son territoire". Dans les discussions qu'elle a eues avec d'autres Etats voisins, l'Afrique du Sud a clairement exprimé son inquiétude au sujet de la présence d'éléments subversifs anti-sud-africains. Cette exagération de la part de M. Molapo ne peut viser qu'à gagner des appuis pour une cause médiocre.

Je ne crois pas, contrairement à ce qu'indique M. Molapo, "qu'il est maintenant bien connu que les enquêtes menées par l'Afrique du Sud elle-même n'ont pas permis de prouver que le Lesotho ait pris part à des actions quelconques visant la sécurité de l'Afrique du Sud". Je sais toutefois qu'à la suite de récentes discussions, le Lesotho a enfin pris certaines mesures contre des personnes dont les deux parties savent qu'elles se livrent à des activités contre l'Afrique du Sud. Il est donc clair que ces personnes n'ont pas respecté la condition que le Lesotho leur imposait en tant que "réfugiés", à savoir de ne pas utiliser le Lesotho pour préparer et lancer des attaques contre l'Afrique du Sud.

L'affirmation par M. Molapo selon laquelle l'Afrique du Sud exige, comme condition de la normalisation des relations, le retour de tous les réfugiés d'origine sud-africaine après leur expulsion du Lesotho est inexacte. Dans nos discussions, nous avons clairement défini les catégories de personnes se trouvant actuellement au Lesotho qui constituent une menace pour la sécurité de l'Afrique du

Sud et qui ne sont pas, loin de là, tous les "réfugiés" d'origine sud-africaine se trouvant actuellement au Lesotho. Cette exagération considérable de la part de M. Molapo vise à tromper l'opinion internationale à des fins de propagande et fait douter de la bonne foi de votre gouvernement.

J'ai indiqué clairement dans d'autres communications que le renforcement des contrôles frontaliers par l'Afrique du Sud visait les éléments subversifs anti-sud-africains et ne constituait pas un embargo économique et militaire comme le prétend M. Molapo.

M. Molapo s'aventure sans raison dans le domaine de la politique intérieure sud-africaine en critiquant, d'abord, la décision de quatre Etats nationaux de devenir indépendants de l'Afrique du Sud et ensuite la nouvelle constitution sud-africaine adoptée par le Parlement. Nous trouvons ces observations présomptueuses. Il est dans l'intérêt des relations bilatérales et dans l'intérêt de toute l'Afrique australe que les Etats adhèrent dans leurs relations entre eux à des principes rationnels tels que la non-ingérence dans les affaires intérieures, afin qu'une plus grande attention puisse être accordée aux besoins des populations en matière de développement.

La normalisation de nos relations suppose que l'on s'abstienne de déclarations déformant la vérité, d'allégations mensongères et de critiques des politiques intérieures. J'espère que le Lesotho pourra rejeter les attitudes stéréotypées du passé et fonder ses relations avec l'Afrique du Sud sur une base qui tienne compte de la proximité géographique et de l'interdépendance économique. Il vous appartient de décider le contraire. Mais vous devrez alors rendre des comptes à votre peuple pour avoir négligé ses intérêts et il ne faudra pas blâmer le Gouvernement sud-africain pour les décisions peu judicieuses que vous aurez prises.
